www.fdsea74.com
Maison de l'Agriculture – 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9

Annecy, le 5 octobre 2007

COMMUNIQUE AUX MEDIAS

J - 7

« Pas d'écologie sans un aménagement du territoire concerté et maîtrisé »

Le Grenelle de l'Environnement doit être l'occasion de débattre et d'arrêter des orientations claires et fermes en matière **d'aménagement du territoire**.

Il s'agit de **« promouvoir des modes de développement écologiques et réduire de manière drastique la consommation d'espaces naturels et agricoles »**.

Sans une politique volontariste en matière d'aménagement, il nous paraît difficile de développer des modes de développement durable.

La Haute Savoie avec la disparition de 600 hectares de bonnes terres agricoles par an *(= 20 exploitations agricoles en moins)* est un cas d'école.

L'urbanisation, la création d'infrastructures importantes pèsent sur l'avenir, c'est pourquoi les agriculteurs préconisent **une gestion maîtrisée du foncier et les espaces naturels**, seule garantie à terme d'espaces et de paysages entretenus et ouverts et d'un cadre de vie de qualité.

L'impact des choix d'aménagement est cruciale pour les générations futures.

Des questions essentielles se posent :

- *Comment l'Etat peut il reprendre la main dans la définition des documents d'urbanisme ?*
- *Pourquoi les travaux de la Directive Territoriale d'Aménagement des Alpes du Nord, ont-ils été stoppés ?*
- *Quels nouveaux outils fiscaux pour inciter les collectivités locales à des projets de territoire cohérents ... et donc des choix durables en matière de consommation d'espace ?*
- *Quelle gestion des zones d'activité ?*
- *Comment rendre obligatoire dès à présent la mise en place de **SCOT** avant la création ou la modification de tout **PLU*** (gèle des PLU dès à présent ?)
- *Quelle taxation de la spéculation foncière à mettre en place pour financer des outils d'aménagement ?*
- *Comment préserver les sièges d'exploitations agricoles ?*
- *Comment densifier l'habitat en préservant la qualité de vie de tous,*
- *etc...*

Il s'agit de questions que le Grenelle doit aborder impérativement sur le fond car elles déterminent aussi un choix de société.

Il n'y aura pas véritablement d'écologie et de développement durable sans la prise en compte de cette problématique.

La profession agricole a des propositions qu'elle entend faire partager.

Les agriculteurs prendront toute leur place en étant force de proposition pour que ce Grenelle débouche véritablement sur des mesures concrètes.

Contact : Jean Claude CROZE (06 25 05 05 95)

Source : FDSEA Haute-Savoie

Le vendredi 12 octobre 2007 à ANNECY LE VIEUX